

La chambre de commerce de St. Jean, Nouveau-Brunswick, a fait un rapport défavorable sur le télégraphe électrique entre Halifax et Québec.

ISLE DU PRINCE-EDOUARD.—Le parlement a dû s'ouvrir le premier du courant.

Canada.

QUEBEC.—ELECTIONS MUNICIPALES.

Quartier	Champlain,	M. Gingras.
"	St. Pierre,	" Dinning.
"	St. Roch,	" Tourangeau.
"	St. Jean,	" Dorval.
"	St. Louis,	" Dr. Sewell.
"	du Palais,	" Frew.

ACTES OFFICIELS.

BUREAU DU SECRETAIRE,
Montréal, 29 janvier, 1848.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL a nommé les Messieurs suivants pour être Juges de Paix dans et pour le District de Québec, savoir :

Adolphe Larue, de Québec,
Olivier Fisette, de Québec,
Emilien Lavoie, de la Petite Rivière St. François,
William Turriff, senior, de Métis,
Isidore Côté, de Ste. Cécile du Bic, et
Samuel Bradley, Senior, de Rimouski, Ecuers.

Les Messieurs suivants ont été nommés Commissaires pour la Décision Sommaire des Petites Causes :

Pour la Paroisse de St. Giles de Beau-rivage : Messrs. Alexis Côté, Charles Timany, William Richardson, Jean Baptiste Laporte, et Bernard Maguire.
(Ancienne commission révoquée.)

BUREAU DE L'EDUCATION, EST,
Montréal, 29 janvier 1848.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL, en vertu de l'Acte des Ecoles, § Vict. ch. 27, a nommé les Messieurs suivants respectivement Commissaires d'Ecoles pour les localités ci-après mentionnées : Robert Malhiot Arthur McBain, Richard Ward, Hector O'Neil et Curtis Billing, Ecuers, pour la Municipalité de Valcartier, Comté de Québec.

Thomas Otisse, François Dionne, Michel Otisse, Daniel McKennem et James Forbes, Ecuers, pour la Municipalité de Matane, Comté de Rimouski.

Olivier Loubier, François Xavier Labombe, Louis Barbeau, Lambert Morin et Joseph Feuillteau, Ecuers, pour la Municipalité de Saint François, Comté de Dorchester.

James Hough et Richard C. Porter, Ecuers, pour la Municipalité de Ireland, Comté de Mégantic.

Grand nombre de nos abonnés, en dehors de Québec, se plaignent d'irrégularité dans la réception de notre journal. Nous pouvons les assurer qu'il n'y a pas de notre faute et que l'Ami de la Religion et de la Patrie sortant le matin, est chaque jour de publication, mis à la poste. Si donc, il ne leur parvient pas, ils doivent s'en prendre au département de la poste,

sur lequel nous n'avons aucun contrôle. Ce département qui absorbe chaque année des sommes immenses qui sortent de la bourse des habitants du pays, est le plus mal conduit de tous les bureaux publics. On a beau crier, se plaindre, tout est inutile. Espérons que bientôt, ce bureau sera sous le contrôle de l'administration provinciale et qu'alors un remède prompt et efficace sera apporté aux justes et nombreuses plaintes du public.

Correspondances.

Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Kingston.— Lettre et argent reçus; journaux expédiés. P. E. G... écr. Montréal.—Votre lettre nous est parvenue; une réponse bientôt. E. R. F... écr. Montréal.—Lettres reçues.

ANNONCES.



A VENDRE, OU A LOUER Pour plusieurs années.

10. UN moulin à farine à deux étages de 50 pieds sur 45, communément appelé, "Le Moulin Valbart," avec cinq paires de moulanges, bâti sur la grande rivière du Loup, dans le fief Grosbois, dans la paroisse d'Yamachiche, dans le district des Trois-Rivières, étant le moulin banal du dit fief Grosbois, avec un moulin à nettoyer le blé, un grand blueau pour manufacturer la fleur, et une chaufferie en pierre pour faire le gruau : avec en outre dans la dite bâtisse, un moulin à cardes et un moulin à souler l'étoffe; les dits moulins faits d'après le nouveau plan américain et marchant au moyen de turbines ou roues à patentes, le tout dans le meilleur état possible et sortant des mains de l'ouvrier; avec une terre en culture d'un arpent et demi de front, sur vingt-cinq de profondeur, sur laquelle sont bâtis les dits moulins; la maison du moulin à deux étages et nouvellement réparée, avec un grand hangard neuf aussi à deux étages pour les grains de manufacture appartenant à l'établissement, avec en outre deux granges et une petite maison, laiterie, etc. Cette propriété de la plus grande valeur pour un marchand, est située dans une des meilleures places possibles pour le commerce des grains et des bois de toutes espèces, et est admirablement bien située au centre des paroisses d'Yamachiche, de St. Léon et de la Rivière du Loup, à cinquante arpents environ des sources de St. Léon. Le pouvoir d'eau est considérable et tel qu'il peut permettre à l'acheteur d'y bâtir d'autres moulins sur la même chaussée, sans craindre d'y manquer d'eau, même dans les plus grandes sécheresses. La grande Rivière du Loup sur laquelle sont bâtis les moulins en question, est très en renommée pour la quantité et la qualité supérieure de ses bois de construction de tous genres.



20. Une maison en pierres à deux étages de 24 pieds de front sur quarante de profondeur, contenant dix appartements, située près du Palais de justice sur la rue St. Louis, No. 21, avec des écuries, remises, cour et un petit jardin. Cette maison contient deux poêles Russes qui sous le rapport de l'économie et de la propreté sont de plus grande utilité,

et par là même méritent bien l'attention des personnes qui désirent acheter ou à louer une propriété.

Les conditions de la vente sont libérales, et la plus grande partie du prix de vente pourra demeurer à intérêt entre les mains de l'acquéreur.

Pour plus amples informations s'adresser, à St. Léon, à Joseph DEBOISE, écr. Notaire; ou à Québec, au propriétaire soussigné.

NARCISSE G. FAUCHER.

Québec, 11 février, 1848.

Librairie Ecclesiastique et Classique.

LES soussignés offrent en vente dans le cours de la semaine prochaine, les *Éléments de Géographie Moderne, imprimés sous la direction de la Société d'Education du District de Québec, à l'usage des écoles élémentaires*. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée par l'AUTEUR.

J. & O. CREMAZIE.

Rue La Fabrique, no. 12.

Québec, 11 février 1848.



Institut Canadien DE QUEBEC.

Appel aux Artisans et aux Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,

Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,
11 février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

Maisons à louer.



DEUX appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située sur la rue St. Vallier. Possession donnée au premier mai prochain.

Aussi.—Le bas d'une maison à deux étages, la possession peut être donnée de suite.

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,

Bureau de l'Ami de la Religion. }
Québec, 11 février, 1848. }

L'AVENIR,

Journal publié dans les intérêts de la Jeunesse.

PARAIT tous les SAMEDIS sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens. L'abonnement est de 10s. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal, au bureau du journal; à Québec, chez M. S. Drapeau, bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie; à Trois-Rivières, chez M. J. Nourie, agent.